



**REPUBLIQUE DU CONGO**  
Unité - Travail - Progrès



## **SITUATION DES GORILLES DE PLAINE DE L'OUEST EN REPUBLIQUE DU CONGO**



**Par Florent IKOLI**

Juillet 2011

## TABLE DE MATIERES

INTRODUCTION.....	3
II. - SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	4
II. 1- Répartition des Gorilles de Plaine de L'Ouest (Gorilla gorilla gorilla) au Congo .....	5
III. CONSERVATION DE LA FAUNE.....	6
« Des Grands Singes en Général, Des Gorilles en Particulier » .....	6
III.1- CADRE LEGAL ET INSTITUTIONNEL .....	7
III. 1- a - Cadre Légal .....	7
III. 1- b - Cadre Institutionnel .....	7
III. 2 - CARTES DES AIRES PROTEGEES DU CONGO .....	9
IV. DESCRIPTION DES REALISATIONS SUIVANT LE PLAN D'ACTION DU GORILLE DE PLAINE DE L'OUEST AU CONGO.....	10
IV. 1 - Résultats 1 ; 2 et 3 du Plan d'Action :	10
IV. 1 - a Commentaires.....	11
IV. 1 - b. Exemple d'une initiative pertinente liée aux activités illégales : « Cas du Sanctuaire de Lésio-Louna ».....	11
IV. 2 - Résultats 4 ; 5 ; 6 et 7 du Plan d'Action .....	14
IV. 2 - a - Commentaires des Résultats d'Etudes et Sondages .....	16
IV. 3 - INITIATIVES TRANSFRONTALIERES.....	19
IV. 3 - a - Zones Nord et sud.....	19
IV. 3 - b - Zone du Centre .....	21
IV. 3 - c - REMARQUE : .....	22
IV. 4 - Aspects Recherche et Epidémiologie Surveillance du Virus Ebola et Autres Pathologies <i>dans les Sites Prioritaires Exceptionnels</i> .....	22
IV. 5 - Urgence 2.....	25
IV. 6 - Résultats 8; 9 et 10 du Plan d'Action :	26
IV. 6 - 1- Commentaires .....	28
IV. 7 - Urgence 3.....	29
V. Conclusion.....	29
VI. Bibliographie.....	30

## INTRODUCTION

Le présent document présente la situation actuelle des gorilles de plaine de l'Ouest (*Gorilla gorilla gorilla*), en République du Congo.

Tenant compte du Plan d'Action Régional, il met en évidence pour chaque action prioritaire :

- le résultat attendu ;
- les résultats enregistrés ;
- le niveau de réalisation ;
- les contraintes, et l'urgence des activités présentées.

Il doit constituer un outil de travail permettant de guider l'évolution des objectifs spécifiques dans le cadre de l'Accord pour la Protection des Gorilles et de leurs Habitats.

Les résultats attendus et les activités dans la mise en œuvre des Plans d'Action, adoptés par tous les Etats de l'aire de répartition, permettront au Comité Technique, en fonction des avancées, à approfondir les réflexions aux fins de proposer dans une certaine mesure des réajustements en adéquation avec les situations spécifiques au cours de la Réunion des Parties.

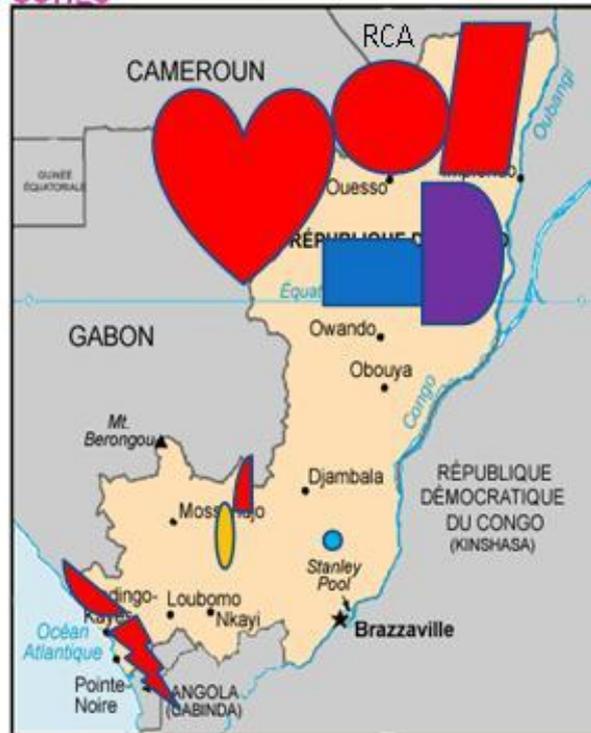
## II. - SITUATION GEOGRAPHIQUE





## Répartition des Gorilles de Plaine de L'Ouest (*Gorilla gorilla gorilla*) au Congo

-  Corridor de migration Congo - RCA
-  Complexe du Tri national Sangha
-  Complexe du TRIDOM
-  Zone Lékoné-Plateau Batéké
-  Complexe Mayombe incluant Angola, RDC et la Rép. Du Congo
-  Complexe Konkouati/Mayoumba
-  Complexe du Lac Tété - Fikouda - NTokou
-  Zone de la Makalanga au nord- Est de la cité Indust. De Makabana
-  Zone de Réintroduction Lésio-Louna



### III. CONSERVATION DE LA FAUNE « Des Grands Singes en Général, Des Gorilles en Particulier »



### III.1- CADRE LEGAL ET INSTITUTIONNEL

#### III. 1- a - Cadre Légal

## CADRE LEGAL

La Conservation et l'exploitation de la faune sont régies par les textes ci-après :

- La loi 16-2000 du 20 novembre 2000 portant code forestier et ses textes d'application;
- La loi n°37-2008 du 28 novembre 2008 Sur La Faune et les Aires Protégées en République du Congo.
- La loi n° 003/91 sur la protection de l'environnement ;
- L'Arrêté 3772/MEFE fixant les périodes de fermeture et d'ouverture de la chasse;
- L'Acte 114/91 de la Conférence Nationale Souveraine portant interdiction de l'abattage des éléphants en République du Congo;
- Arrêté 32/82 18 novembre 1991 portant protection absolue de l'éléphant.
- l'arrêté n°6075/MDDEFE/CAB du 9 avril 2011 déterminant les espèces animales intégralement et partiellement protégés.

#### III. 1- b - Cadre Institutionnel

## CADRE INSTITUTIONNEL

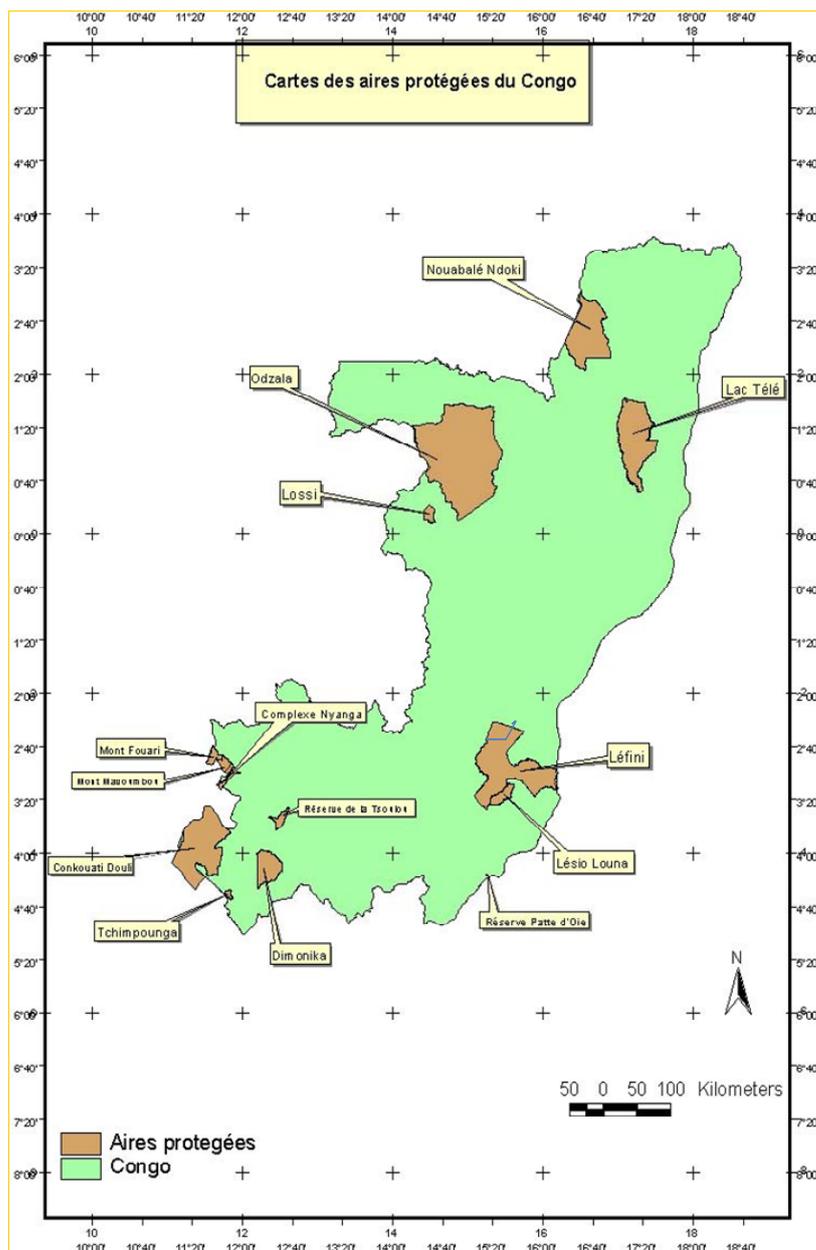
Ministère du Développement Durable,  
de l'Économie Forestière et de  
L'Environnement;

- Direction Générale du Développement Durable;
- Direction Générale de l'Économie Forestière ;
- Direction Général de L'Environnement;
- Direction de la Faune et des Aires Protégées ;
- Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées;
- Directions Départementales de l'Économie Forestière à l'échelle nationale (dotées des Brigades et Postes de contrôle) ;
- Directions des Parcs et Réserves;
- Unités de Surveillance et de Lutte Anti Braconnage (USLAB)

## ***Soutenus par des Accords et de Conventions Internationaux (entre autres)***

- \* **Accord de Lusaka** ; c'est un Accord sur les opérations concertées de coercition  
Visant le commerce illicite de la faune et de la flore sauvage  
Ratifié par la loi 32/96 du 22 Aout 1994.
- Accord pour la Conservation des Gorilles et de leurs Habitats signé en 2008
- \* **La Convention d'Alger** ; sur la conservation de la nature et des ressources Naturelles.  
Qui est une initiative des Chefs d'Etats Africains en 1968 à Alger.  
Ratifiée par la Rép. Du Congo Par la loi 27/80 du 27 avril 1980.  
Révisée par **la Convention de Maputo** depuis 2004. Dont le processus de ratification est en cours.
- \* **La Convention de Washington (Cites)** ; convention sur le commerce d'espèces de faune  
et de flore menacées d'extinction.  
Ratifiée par La loi 34/82 du 7 juillet 1982.
- \* **La Convention d'Abidjan** ; sur la protection des milieux marins et zone côtières  
et Eaux intérieures connexes relevant de la juridiction  
des Etats de l'ouest et du centre. Ratifiée par la loi  
21/85 du 19 juillet 1985.
- \* **La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques** ;  
elle a pour objet l'élimination dans l'atmosphère des gaz à effets de serre ou à  
effets radioactifs. Ratifiée par la loi 26/96 du 25 juin 1996. Et le **Protocole de Kyoto** 12 sept. 2006
- **La Convention sur la Désertification et la Sécheresse particulièrement en Afrique.**
- \* **La Convention de Ramsar** ; Convention sur les zones humides d'importance  
Internationale particulièrement comme habitat de la sauvagine.  
Ratifiée par la loi 28/96 du 25 juin 1996.
- \* **La Convention sur la Diversité Biologique** ; ratifiée par la loi 29/96 25 juin 1996. A laquelle s'ajoute
- **le Protocole de Carthagène** sur la Biosécurité par Décret 2005-499 du 25 oct. 2005
- et **le Protocole de Nagoya** sur le partage des bénéfices découlant de l'exploitation des ressources de la biodiversité. Signé le 23 sept. 2011
- \* **La Convention de Bonn** ; sur la conservation des espèces migratrices.  
Ratifiée par la loi 14/99 du 8 mars 1999. Ainsi que **l'Accord Gorilla en 2008**
- **Traité de la COMIFAC** en février 2005
- l'Accord sur la gestion et la conservation du massif montagneux Mayombe etc. .

### III. 2 - CARTES DES AIRES PROTEGEES DU CONGO



#### SUPERFICIE DES AIRES PROTEGEES

Odzala Kokoua	: 1.354.600 ha
Conkouati Douli	: 504.950 ha
NouabaléNdoki	: 419.314 ha
Lossi	: 35.000 ha
Tchimpounga	: 7.000 ha
LésioLouna	: 173.000 ha
Léfini	: 271.000 ha
Dimonika	: 136.000 ha
Lac Télé	: 438.960 ha
Mont Fouari	: 15.600 ha
Mont Mavoumbou	: 42.000h
Tsoulou	: 30.000 ha
Nyanga Sud	: 23.000 ha
Nyanga Nord	: 7.700 ha
Patte d'oie	: 94 ha

#### IV. DESCRIPTION DES REALISATIONS SUIVANT LE PLAN D'ACTION DU GORILLE DE PLAINE DE L'OUEST AU CONGO

##### IV. 1 - Résultats 1 ; 2 et 3 du Plan d'Action :

- Renforcer la mise en application des lois, les brigades anti braconnage dans les concessions forestières ;
- Renforcer la surveillance des Aires Protégées ;
- Développer un système de surveillance contre les activités illégales visant les gorilles.

Résultats Attendus	Actions Entreprises	Résultats Obtenus	Contraintes	Niveau de Réalisation
La législation en Matière de protection de la faune sauvage et la Flore est appliquée	Des Braconniers estés en justice	34 Décisions rendues dont 12 sur les grands singes. Et spécifiquement, <b>8 cas pour le Gorille</b>	<i>Conditions carcérales Très limitées</i>	50 à 60%
Mise en place d'autres USLAB	Installations des USLAB dans les Concessions Forestières	De 2 en 2006 on est passé à 4 Unités de Surveillance et de Lutte Anti-braconnage (USLAB) dans Concessions Forestières	<i>Faible Niveau des Effectifs, de la Logistique Et d'encadrement Scientifique des Opérations</i>	50%
Recrutement des Ecogardes pour les Unités de Lutte Anti Braconnage et la Surveillance et Protection des Aires Protégées, pour un Quota de 400 écogardes	Des recrutements ont été effectués dans la fonction publique	2005 - 2008 Le Gouvernement a Recruté 94 Ecogardes	<i>Le Recrutement des Agents est relatif aux Ressources budgétaires dont dispose l'état</i>	23,5%
Un système de surveillance contre les activités illégales visant les gorilles est mise en place	Aucune Action Directe Sinon quelques Etudes dans le Landscape Odzala et autres sites prioritaires	Cfre Etudes	Une connaisse partiel du Cheptel National et manque De stratégie spécifique de l'espèce gorille	0 à 5%

#### IV. 1 - a Commentaires

Ces résultats relatives à l'application de la Loi ont été obtenus grâce des efforts concertés et de la synergie développée entre les services des Eaux et Forêts, des services de l'ordre, du Bureau National de l'Accord de Lusaka et de la Justice Poutsés par le « *Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage (PALF)* », dont le Protocole d'Accord relatif de sa mise en œuvre été signé en décembre 2010 à Brazzaville, en République du Congo.

##### IV. 1-a-1 Urgence 1

Le processus de recrutement se poursuit. Nous espérons que d'ici à 2013, le nombre d'écogardes pour les aires protégées et unités de lutte anti-braconnages augmentera dans une proportion viable.

En ce qui concerne le système de surveillance contre les activités illégales visant les gorilles [*celui-ci dépend d'une stratégie spécifique pour la protection de l'espèce dans son milieu naturel qui doit préalablement être mise place et d'une uniformisation des méthodes de prise des données aux fins que celles-ci soient quantitativement comparables dans l'espace et le temps*].

#### IV. 1 - b. Exemple d'une initiative pertinente liée aux activités illégales :

« Cas du Sanctuaire de Lésio-Louna »

##### **Partenariat entre Le Gouvernement de La République du Congo et La Fondation ASPINALL**

*Dans les années 80, Madame Leroy, expatriée française à Brazzaville, a commencé à recueillir et prendre soin de bébés gorilles issus du trafic illégal. Cependant, son jardin privé étant trop petit pour ces gorilles, elle a demandé l'aide du célèbre richissime anglais Lord John Aspinall, connu pour son investissement dans la conservation de la faune sauvage afin de trouver une solution d'avenir pour ces orphelins. C'est ainsi que la Fondation John Aspinall (à l'époque dénommée Fondation Howletts & Port Lympne du nom des deux zoos créés en Angleterre), en Accord avec le Gouvernement de la République du Congo, a accepté de financer la construction et la gestion d'un orphelinat pour jeunes gorilles orphelins dans le parc zoologique de Brazzaville dès 1987.*

*Les jeunes gorilles devenant de plus en plus difficiles à maintenir dans la petite forêt entourant le parc zoologique de Brazzaville, le projet va évoluer en développant un programme de réintroduction en forêt des premiers gorilles orphelins recueillis par création du Sanctuaire de Lésio-Louna.*

- **Signature d'Un Accord de Coopération du 7 avril 1993**
- **Suivi de celle de Protocole d'Accord du 28 décembre 1993. Révisé le 11 février 2002**

Pour la Gestion en Partenariat de la Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio-Louna qui compte 173.000 ha de superficie (Cf carte des AP du Congo)

#### **Objectifs du Projet :**

1. *Réinsertion des gorilles orphelins en milieu naturel ;*
2. *Protection des gorilles et de l'écosystème de la zone de réintroduction ;*
3. *Organiser et promouvoir l'éducation, la formation, la sensibilisation et la recherche sur la biodiversité de la réserve ;*
4. *Promouvoir et développer de concert avec les services intéressés, le tourisme de vision, la recherche ;*
5. *Organiser avec la participation des populations locales, un système intégré de conservation des ressources naturelles de la réserve.*

## Résultats à ce jour :

**DES 17 GORILLES REINTRODUITS depuis 2003:**  
5 mâles & 12 femelles  
on Compte à ce jour:  
*15 mises bas à l'état naturelle dont 11 petits vivants*

- « **Téké** » premier gorille né libre d'orphelins réintroduits et son géniteur « *John Makoua* ».



**DES PERSPECTIVES D'AVENIR ?**

- **OUI** Certainement
- 1. Plan d'Aménagement
- 2. Installation des Infrastructures touristiques
- 3. Implication des populations locales à un système intégré de conservation des ressources naturelles de la réserve.



**Téké 1<sup>er</sup> né libre en milieu naturel de géniteurs orphelins réintroduits**

Contraintes : La gestion des mâles devenus solitaires ;

Comme alternative à la situation; l'aménagement des îles mais les réflexions se poursuivent pour le long terme.

Difficultés :

1. *PRESSIONS ANTROPIQUES ELEVEES ;*
2. *ABSENCE D'UNE TRADITION DE VIE ASSOCIATIVE ;*
3. *MANQUE DE FINANCEMENTS POUR UN APPUI SIGNIFICATIF AUX POPULATIONS LOCALES.*

## IV. 2 - Résultats 4 ; 5 ; 6 et 7 du Plan d'Action

- *Entreprendre davantage de recherche sur le statut, la distribution et la biologie des gorilles ;*
- *Améliorer la coordination de la recherche et du suivi des populations de gorilles, leur distribution, et l'épidémiologie des maladies (en particulier le virus d'Ebola) sur l'ensemble du Congo*
- *Renforcer la recherche sur les vaccins contre le virus d'Ebola (Actions en Perspective)*

Résultats Attendus	Actions Entreprises	Résultats Obtenus	Contraintes	Niveau de Réalisation
4. Données de Recherche Actuelles donnants les Connaissances parfaites du Statut Et de la Distribution biologique des Gorilles	Quelques Sondages et Etudes des Landscapes Odzala dans la partie Nord Et Complexes : Mayombe, Plateaux Batéké et autres datant de 2005 à 2009	Sondages Sud Odzala <b>10844 individus sevrés en 2008</b> - Clairière Dzébé 454 gorilles 2009 - Sur l'Ensemble Cumulé des UFA Ngombé - Ntokou - Pikounda L'Estimation totale est de: <b>73.780 gorilles presque exclusivement à l'Est et le sud du paysage</b>	Faible niveau de Coordination sur la recherche spécifique des Grands singes et du Gorille  Irrégularité des Financements y relatifs	50 à 70%
5. Mise en place d'une Coordination sur le suivi des populations grands singes et particulièrement du Gorilles	Au travers du partenariat avec les ONG de Conservation Tel que WCS, ainsi que le CINIAP Etudes et sondages ont été menés dans une majeure partie du Pays  Processus de mise en place de l'Agence de la Faune et des AP	Données des études et sondages disponibles à WCS Congo et au CINIAP  Processus de Classement du Parc Nat. Ntokou-Pikounda  Loi portant Création de l'Agence en Cours	Résultats trop Centralisés,  Accroissement des limites sous la demande des ayants droits  Pesanteur Administrative	60 à 90%

<p>6. Mise en Place d'un programme adapté d'épidémiologie-surveillance</p>	<p><b>WCS Programme de santé EBOLA ET LES GRANDS SINGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopérations avec Différents Labo <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1999 CIRMF au Gabon;</li> <li>• 2005 National Institut of Health USA</li> <li>• Université de Colombia</li> <li>• 2 février 2010 Signature d'Un Protocole d'Accord avec Le Laboratoire National de Santé Publique du Congo</li> </ul> </li> </ul>	<p>77 à 90 Jours depuis la phase de prélèvements aux résultats</p> <p>Un dosage des anticorps du virus Ebola fécale grands singes a été développé en collaboration avec le NIH.</p> <p>L'Equipe WCS a vite réagi par rapports aux des carcasses de grands singes Dans l'UFA Ngombé Depuis 2006. Les carcasses ont été prélevées et onze échantillonnées.</p> <p>Quatre ont été testés, tous négatifs pour filovirus Were (dosages réalisés au CIRMF)</p> <p>Actuellement: Nous sommes ainsi passés de 77 jours à 2 jours depuis l'échantillonnage jusqu'à l'obtention des résultats du test.</p>	<p>Eloignement des sites de prélèvement.</p> <p>Absence Des Labo Spécialisés</p> <p>Labo Actuelle assez limité</p>	<p>30 à 50%</p>
<p>7. Renforcer la recherche sur les vaccins contre le virus d'Ebola ;</p>	<p>Des coopérations et partenariats Sont entrepris pour cette Epizootie</p>	<p>_____ !!_____</p>	<p>Nécessité de grands financements et de l'implication significative au niveau internationale</p>	<p>5 à 10%</p>

## IV. 2 - a - Commentaires des Résultats d'Etudes et Sondages

Etudes et Sondages ont été effectués de 2005 à 2008 dans la partie sud du Parc National d'Odzala Kokoua la population totale peut être estimée à *12850 individus en 2005* et une population totale de gorilles de *10844 individus sevrés en 2008*

- Il a été évoqué que :

*Les travaux de recherche entrepris par Global Health Programme (WCS-Congo) dans cette région, cherchant non seulement le taux de rencontre mais aussi la preuve épidémiologique du passage du virus Ebola à travers les populations de grands singes, permettront de clarifier l'histoire de cette maladie dans le secteur.*

*Il est évident que le niveau de chasse aux grands singes au centre du parc est bas (presque tous les signes humains enregistrés pendant ce sondage étaient aux alentours des routes où des villages).*

*Mais l'absence des populations de grands singes au centre et au nord du parc puis le long de la Mambili pouvait être causée par le passage du Virus Ebola. Il y a donc un besoin urgent pour un sondage du secteur nord.*

Au regard de ces résultats du sondage de 2008, l'on peut conclure qu'en trois ans : il y a eu peu de changement en termes de taux de rencontre des groupes de nids.

La différence principale entre les deux sondages réside au niveau de la taille moyenne des groupes de nids qui montre une diminution apparente de la taille des groupes de nids en 2008.

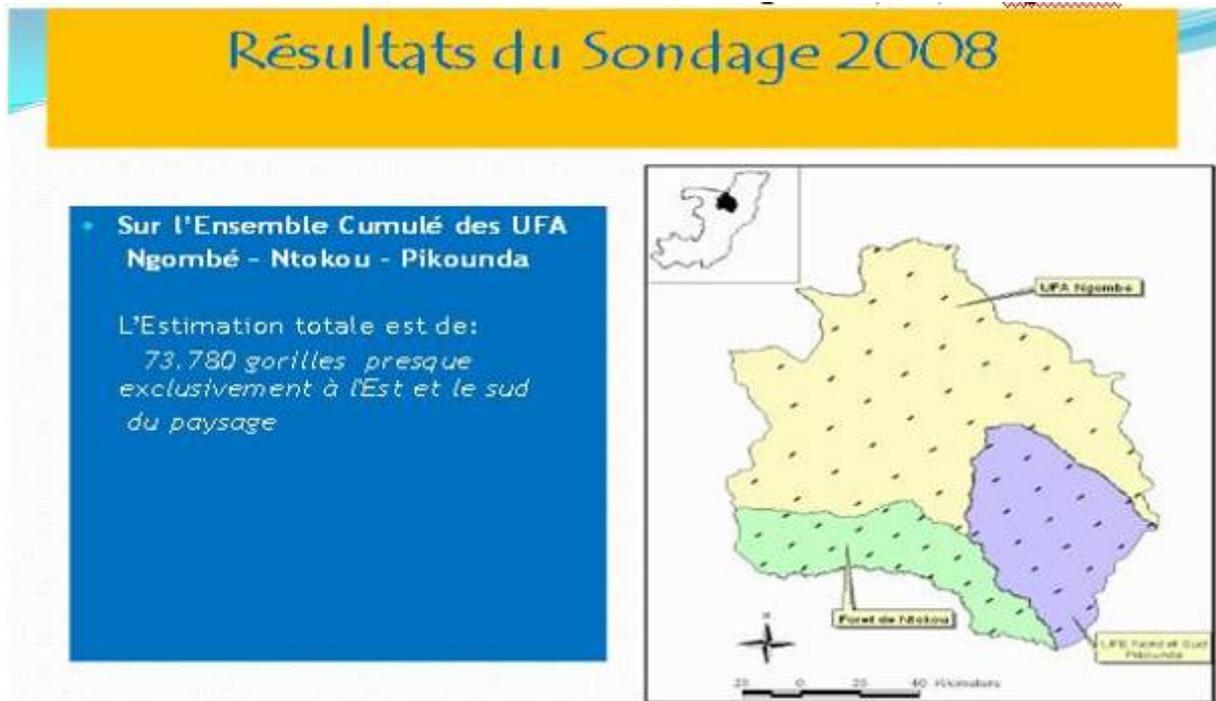
De même la distribution de grands singes n'a pas énormément changé, aussi les zones où les grands singes n'étaient pas présents en 2005 n'avaient pas encore été recolonisées en 2008.

*Publier Par:*

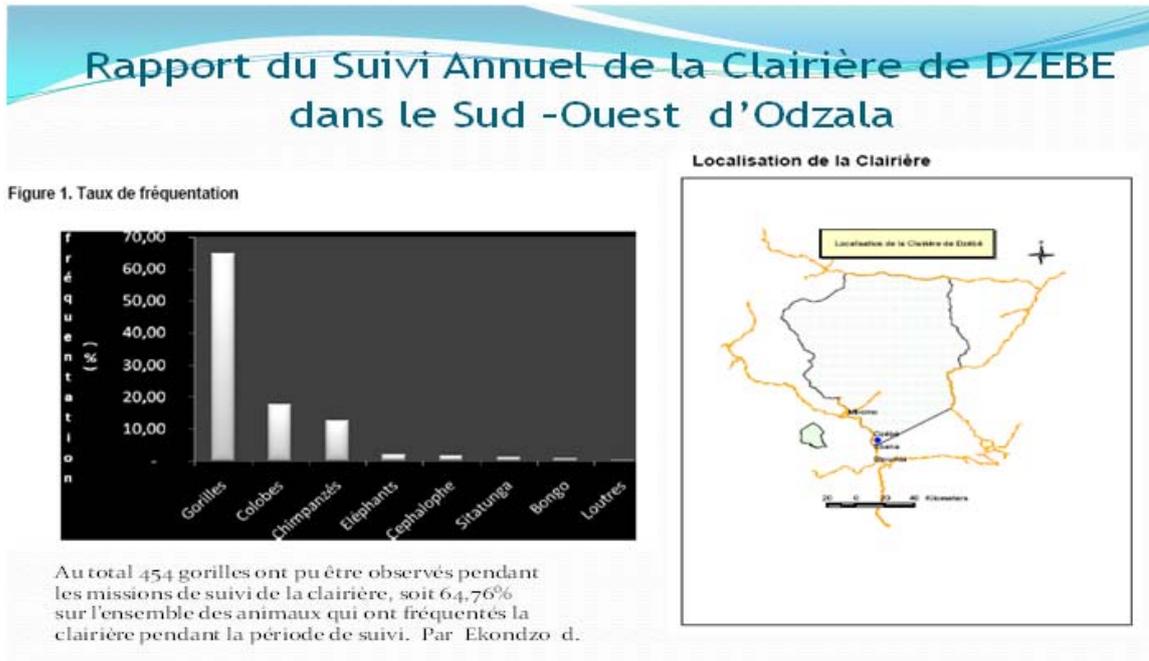
- Richard MALONGA, Fiona MAISELS, Franck KIMINOU,
- Gabin MOUKALA, Anthelme ALLAM et Christian NDZAI (WCS-Congo) Mai 2009

Et de 2007 à 2009 des Etudes et sondages ont été réalisés.

Dans l'ensemble de l'unité Forestière d'Aménagement(UFA) de Ngombé.



En 2010 Le suivi de la Clairière de Nzébé dans le du sud-ouest du PN d'odzala.



## NOTE :

Malgré qu'il existe encore des poches non étudiées, telles celles de ;

- la Zone de la Makalonga au nord- Est de la cité Industrielle de Makabana,
- la Zone de Mougoundou nord en bordant la frontière du Gabon vers le Mt Birougou à Bambama etc.

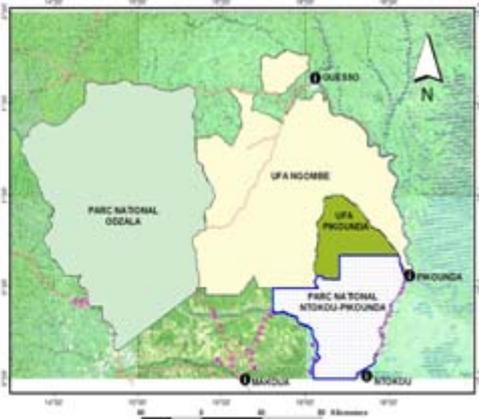
Mais la majeure partie des zones à gorille du pays a été prise en compte.

Il apparaît avec évidence que le land scape Odzala et surtout les Unités Forestières d'Aménagement (UFA) de Ngombé et de Ntokou - Pikounda ont un taux de concentration le plus élevé du Gorille de plaine de l'ouest «*Gorilla gorilla gorilla*».

D'où le projet de classement

## Projet de Classement du Parc National Ntokou -Pikounda

- Le processus de Classement de 4500km<sup>2</sup> (450.000) Ha avait déjà été enclencher ;
- Plusieurs réunions d'information et sensibilisation ont été tenues.
- A celle d'avril dernier, les populations ont suggéré de la prise en compte d'une zone jugée biologiquement importante afin de l'intégrée dans les limites du futur PN .
- Une Réunion d'Approbaton du **Projet de Décret Portant création du Parc National Ntokou-Pikounda est attendue**



Ces résultats sont certes assez rassurants, mais il convient que l'on se tienne en éveil, car le danger guette.

Du fait que dans la même zone sévie la fièvre hémorragique à virus Ebola qui a fait des ravages dans le sanctuaire de Lossi qui selon Magdaleina et Bermejo a eu presque 100% de taux de mortalité des groupes de gorilles qu'ils suivaient...

Il est aussi important de signaler qu'en dépit desdits résultats ;

D'autres investigations vont être poursuivies dans le complexe Lac télé et le Corridor partant du nord Impfondo à la frontière sud de la République de centrafricaine. Ainsi que dans les complexes transfrontaliers.

Celles-ci pourront éventuellement révéler d'autres potentialités en terme d'occupation spatiale et de densité sur les grands singes.

## IV. 3 - INITIATIVES TRANSFRONTALIERES

### IV. 3 - a - Zones Nord et sud

# INITIATIVES TRANSFRONTALIERES

## Zone Nord

- **Accord de Coopération**

Entre les Gouvernements de :

- La République du Cameroun
- La République Centrafricaine
- La République du Congo

Relatif à la Mise en place du

TRI- NATIONAL DE LA SANGHA (TNS)

« la seconde phase du processus d'approbation pour l'Inscription de ce Complexe comme site du Patrimoine

Mondiale par l'UNESCO a été réalisée en février 2011 »

En décembre 2008

**Protocole d'Accord sur la Circulation des Personnes**

entre les Gouvernements Précités

Dans le cadre de l'Accord de Coopération Relatif à la Mise en place du TRI- NATIONAL DE LA SANGHA (TNS)

En février 2005

- **Accord de Coopération**

Entre les Gouvernements de :

- La République du Cameroun
- La République Centrafricaine
- La République du Congo

Relatif à la Mise en place du

TRI- NATIONAL DJA - ODZALA - MINKEBE (TRIDOM)

En janvier 2005

## Zone sud

Pour Mayumba et Konkouati-Douli :

*Un Accord de Coopération signé entre les gouvernements du Congo et au Gabon, Novembre 2010;*

Pour l'Initiative transfrontalière du grand Massif du Mayombe :

1. **DECLARATION DE CABINDA**  
RELATIVE AUX AIRES PROTEGÉES TRANSFRONTALIERES DU MAYOMBE ET LEURS PERIPHERIES

2. *Un Mémoire de Coopération Signé*  
ENTRE LES GOUVERNEMENTS DE :

- LA REPUBLIQUE D'ANGOLA,
- LA REPUBLIQUE DU CONGO et de
- LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.

En juillet 2009

3. *Convention de Coopération Scientifique*

- Conjointement Signée entre: WWF-ERAIFT-MARC Belgique - IRScNB Belgique - JBNB

Dans le Cadre des Appuis au 3 Réserves de Biosphère dans le Bassin du Congo (Luki et Yangambi en RDC, Dimonika au Congo Brazzaville)

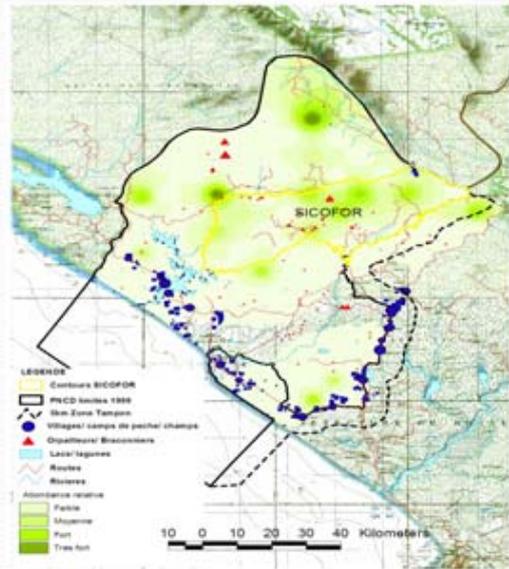
- « Vu pour Accord » Président du Conseil International de Coordination du Programme MAB

En Mars 2010

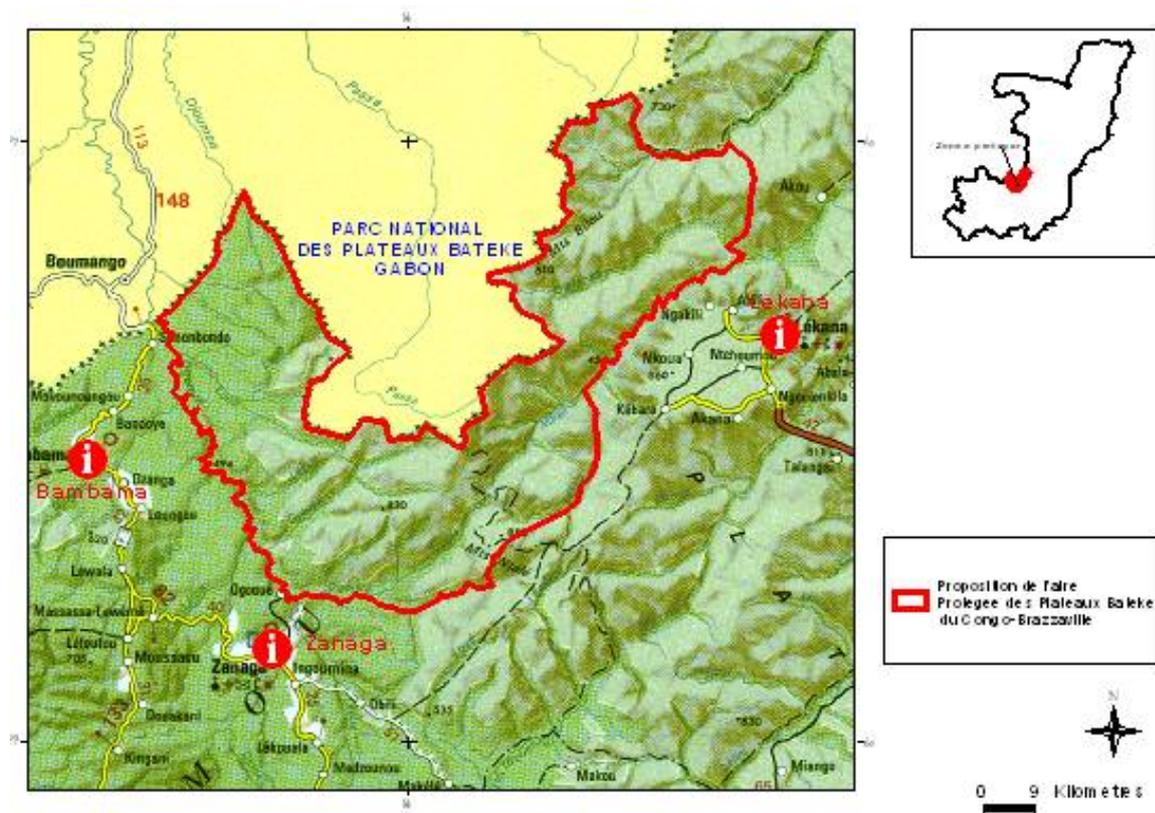
IV. 3 -a-1 Bref aperçu sur la distribution des Gorilles dans parc National Conckouati-Douli

## Distribution des gorilles dans le Parc Conckouati Douli

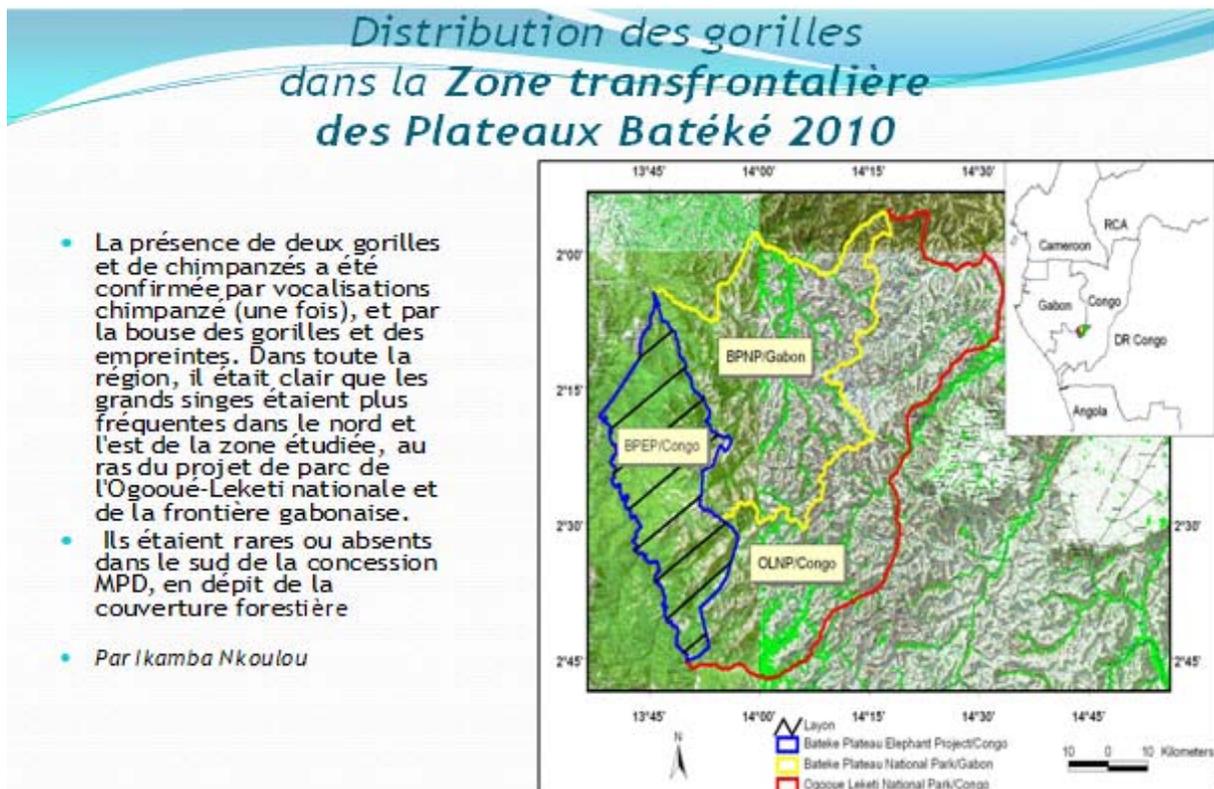
- Le gorille est très mal représenté dans les forêts du Parc National de Conckouati Douli.
- Des petites populations des gorilles s'observent dans la zone d'exploitation forestière, aux alentours de Cotovindou dans la zone appelée cannibale et dans le secteur de Ngongo ex camp Mahamar. *Résultat du Sondage 2008 PNCD*
- *Des inventaires plus approfondi sont Encourager*



#### IV. 3 - b - Zone du Centre



#### IV. 3 - b - 1 Bref aperçu sur la distribution des Gorilles dans les Plateaux Batéké



Un Mémorandum avait été signé le 11 février 2004 entre le Gouvernement du Congo et la Wildlife Conservation Society (WCS) pour la mise en œuvre d'un Projet dans les plateaux Batéké dans la perspective de classement de cette zone en parc national.

### PRINCIPAUX OBJETIFS

- *Créer une aire protégée transfrontalière entre les districts de Lékana-Zanaga et Bambama avec l'appui et la participation des autorités et communautés locales;*
- *Conserver la biodiversité du site;*
- *Promouvoir un développement local intégré et durable sur le long terme.*

### IV. 3 - c - REMARQUE :

Nous observons que des avancées significatives ont été réalisées sur le plan de la formalisation institutionnelle.

Cependant, il faudra encourager que des efforts particuliers soient consentis dans la connaissance de la répartition et des densités potentielles des gorilles aux fins d'y appliquer des mesures de protection en adéquation avec les différentes zones précitées.

### IV. 4 - Aspects Recherche et Epidémiologie Surveillance du Virus Ebola et Autres Pathologies dans les Sites Prioritaires Exceptionnels

Dans le Cadre de son « programme de santé de la faune sauvage et de la recherche sur EBOLA ET LES GRANDS SINGES », l'équipe de la Direction Nationale de l'ONG WCS a signé divers Accords de Coopération avec de nombreux Laboratoires dont :

- CIRMF au Gabon en 1999;
- National Institut of Health USA en 2005 ;
- Université de Colombia.

Le 2 février 2010, un Protocole d'Accord a aussi été signé avec le Laboratoire National de Santé Publique du Congo en vue du suivi de l'analyse des échantillons prélevés auprès des pensionnaires ou des individus répertoriés dans la nature.

Selon des informations officielles, Il a été relevé :

- De 77 à 90 Jours depuis la phase de prélèvements aux résultats.
- Un dosage des anticorps du virus Ebola fécale grands singes a été développé en collaboration avec le NIH.
- L'Equipe WCS a vite réagi par rapports aux carcasses de grands singes dans l'UFA Ngombé Depuis 2006. Les carcasses ont été prélevées et onze échantillonnées.
- Quatre ont été testés. Les résultats obtenus sont tous négatifs pour *filovirus Were* (dosages réalisés au CIRMF).

Actuellement:

- Nous sommes ainsi passés de 77 jours à 2 jours depuis l'échantillonnage jusqu'à l'obtention des résultats du test au nouveau Labo.

**Le laboratoire est fonctionnel  
et commence à tester à la fois les échantillons  
d'animaux et des humains**

- *Etablissement In-situ de diagnostic pour identifier les agents pathogènes Ebola et autres sur les animaux sauvages  
Des résultats plus rapides = une réponse plus rapide!*



Le programme vétérinaire WCS mène des patrouilles de reconnaissance sur la route de Mambili (UFA Ngombé) pour collecter les indices de présence des grands singes, rechercher des carcasses et des crottes de grands singes aux fins d'analyses dans les laboratoires spécialisés afin connaître exactement l'état sanitaire de ces animaux. Des crottes fraîches sont prélevées puis conservées dans Rna Later aux fins d'analyses. Avec les partenaires du NIH, il a été développé un test pour détecter les anticorps anti-Ebola dans les fèces.

Après le passage de l'épidémie, l'équipe a opté pour une méthode d'identification des chasseurs comme acteurs clés dans le suivi et la surveillance des maladies des grands singes.

Ainsi, un système de surveillance composé de chasseurs a été développé. Ces derniers ont reçu une formation minimum essentielle de terrain sur la manière d'éviter toute contamination, ainsi que sur comment s'y prendre pour un reportage de tout constat de mortalité animale sauvage. Les messages sont simples et clairs « ne pas toucher tout animal mort », « ne pas le manger », « ne pas le déplacer », « ne pas l'enterrer », mais de contacter immédiatement WCS. Ceci est très important pour minimiser les risques de transmission des maladies zoonotiques. A travers un système simple, aisé pour tous.

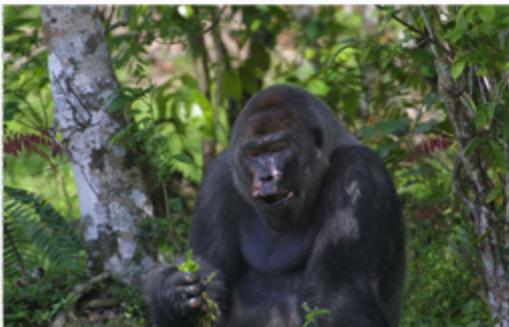
## Système simplifié d'Alerte et Intervention rapide



*Dans le cas des humains, nous espérons que notre programme d'éducation et de réponse rapide doit contribuer à réduire les risques.*

Il est désormais question de :

*Renforcer la Coopération dans la recherche sur les vaccins contre le virus d'Ebola (Actions en Perspective)*



#### IV. 5 - Urgence 2

- *Le suivi sur la dynamique de ces populations de gorilles se doit d'être renforcé et maintenu à travers « une Stratégie spécifique de l'espèce » placée sous une cellule de Coordination légère ;*
- *Encourager de plus en plus Les initiatives transfrontières qui sont très importantes pour la protection des corridors de migration ;*
- *Renforcer la coopération nord - sud pour dynamiser la recherche permanente Concentrée sur Ebola.*

#### IV. 6 - Résultats 8; 9 et 10 du Plan d'Action :

- *Développer une politique nationale de tourisme, et favoriser l'écotourisme local, Développer des sources de revenus alternatives pour les communautés rurales ;*
- *Créer une agence autonome de gestion de la faune et des Aires Protégées ;*
- *Entreprendre les campagnes d'information et d'éducation à grande échelle nécessaires pour informer les Congolais du statut d'espèce très menacée des gorilles et attirer leur attention sur les lois de protection de la faune.*

Résultats Attendus	Actions Entreprises	Résultats Obtenus	Contraintes	Niveau de Réalisation
8. 1- Tourisme développé	Essais Touristiques	<p><i>Parc National Nouabalé Ndoki avec l'Expérimentation de Mondika sur l'habitation des Gorilles de Plaine de l'Ouest ;</i></p> <p><i>Parc National Odzala Kokoua ;</i></p> <p><i>Parc National Conckouati Douli ;</i></p> <p><i>Et au Sanctuaire Lésio - Louna où se développe le programme de réintroduction des gorilles orphelins en milieu naturel (à 160 Km la sortie nord de Brazzaville)</i></p>	<p>Formalisation des Accords relatifs à cette activité avec toutes les parties prenantes.</p> <p>L'Endémisme d'Ebola dans la zone</p> <p>Se doit d'être sélectif à cause la sensibilité de l'espèce et du milieu</p>	<p>50%</p> <p>20 à 30%</p> <p>50%</p> <p>50%</p>
8.2- Ecotourisme Local initié	En Phase d'identification	Prise de contact des équipes de sensibilisation	Faible niveau de culture Associative	5 à 15%

<p>9. Agence pour la Gestion de la faune et les Aires Protégées Créer</p>	<p>Plusieurs Ateliers qui ont Aboutis à <i>L'ATELIER NATIONAL DE VALIDATION</i>  <i>DES LIGNES DIRECTRICES A L'ELABORATION DES PROTOCOLES RELATIFS AUX PROJETS DE GESTION ET DE CONSERVATION</i>  <i>ET D'ADOPTION DU PLAN D'ACTION QUINQUENNAL 2011-2015 DE L'AGENCE CONGOLAISE DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTEGEES</i>  <i>DU 25 AU 29 JANVIER 2011 A BRAZZAVILLE</i></p>	<p>En attendant la Finalisation du processus d'Officialisation en cours au sein des Institutions de la République,  <i>La Note de Service</i>  N° 000663/MDDEFE/CAB  Crée provisoirement  <i>«l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées»</i></p>	<p>La Loi Instituant l'Agence en voie d'être Promulguée</p>	<p>98%</p>
<p>10. Grande Campagne de Formation, Education Environnementale, sensibilisation Réalisées de façon permanente</p>	<p>Les Médias sont impliqués à travers les Emissions Radiotélévisées telle : « Espace Environnement » <i>Qui diffuse des émissions Dans le domaine la conservation ;</i> La Presse Ecrite avec le Quotidien les Dépêches de Brazzaville ;  INCEF ONG d'Education Environnementale ;  Gestionnaires A P avec des Programmes de Sensibilisation  Troupe Théâtrale Une perspective d'inscription dans les programmes solaires à des niveaux différents</p>	<p>Le public, Elèves et Etudiants sont de plus en plus intéressés à la Conservation et à la gestion durable de la diversité biologique.  Les sujets, de fin de formations sont actuellement Beaucoup orientés dans les AP</p>	<p>Faible niveau de culture de conservation et de gestion Environnementale</p>	<p>60%</p>

## IV. 6 - 1- Commentaires

La valorisation des aires protégées est l'option prise par le Gouvernement de la République du Congo.

Le développement du tourisme à l'intérieur ou à la périphérie des limites normales des aires protégées amènerait à termes par les rétrocessions des retombées de l'activité :

- à une appréhension claire, par les populations locales, des objectifs poursuivis dans les AP ;
- à s'impliquer activement à la conservation et à la gestion durable des ressources naturelles de leurs terroirs.

L'essai Touristique mené à l'étape actuel dans des sites différents, prouve que cette activité nécessite l'expertise pluri disciplinaires et une synergie transversale.

### Priorité 8:

*Développer une politique nationale de tourisme,  
et favoriser l'écotourisme local;  
Développer des sources de revenus alternatives pour les  
communautés rurales*



### Essai des Activités Touristiques

**Parc National  
Nouabalé Ndoki**  
avec  
*l'Expérimentation  
de Mondika sur  
l'habituation des  
Gorilles de Plaine de  
l'Ouest*

**Parc National Odza la  
Kokoua**

**Parc National  
Conckouati Douli**

*Tous disposent d'une  
Diversité Biologique*



Au Sanctuaire Lésio - Louna à 160  
Km la sortie nord de Brazzaville

C'est pourquoi des études et réflexions approfondies doivent être encouragées aux fins de permettre à réunir, autour d'une même table, toutes les parties prenantes pour son développement harmonieux.

La création de l'Agence Congolais de la Faune et des Aires Protégées (ACFAP) vient à point nommé pour enclencher et coordonner ce processus.

Enfin, sociologues, anthropologues, enseignants, les médias, devront *entreprendre les campagnes d'information et d'éducation à grande échelle nécessaires pour informer les Congolais sur la responsabilité de tous dans gestion durable de l'environnement de la biodiversité ainsi que du statut d'espèce très menacée du gorille et attirer leur attention sur les lois de protection de la faune.*

#### IV. 7 - Urgence 3

- *Encourager la Formalisation des textes régissant l'activité touristique dans les aires protégées ;*
- *Encourager les médias et autres institutions à impulser l'introduction dans les programmes scolaires, l'Education environnementale ;*
- *Entreprendre les campagnes d'information et d'éducation à grande échelle nécessaires pour informer les Congolais sur la responsabilité de tous dans gestion durable de la biodiversité ainsi que du statut d'espèce très menacée du gorille et attirer leur attention sur les lois de protection de la faune.*

#### V. Conclusion

Au regard de ce qui précède il ressort que :

Le Congo dispose de la plus grande concentration des gorilles de plaines de l'ouest *Gorilla gorilla gorilla* même dans des étendues non classées. Mais que sa protection à ce jour n'est plus assurée que dans les aires protégées. Eu égard à son *statut, enclin à la vitesse de réduction de leurs habitats et à la diminution de ses populations, nous encourageons à opter pour l'approche de Bâtir « Une stratégie Spécifique de l'espèce» qui consiste à faire que :*

1. *La protection du gorille dans son milieu naturel soit une priorité des priorités. Pour ce faire, Il faut préalablement établir une norme sur l'uniformisation d'une méthodologie de prise des données aux fins que celles - ci soient quantitativement comparables dans l'espace et le temps.*
2. *La constitution d'une cellule légère de coordination dans chaque Etat partie soit chargée de superviser :*
  - *le suivi biannuel de la dynamique des populations,*
  - *tous les systèmes de surveillance et toutes opérations contre les activités illégales visant les gorilles.*
3. *l'établissement d'une banque des données sur l'état du gorille dans l'aire de répartition. Cette initiative permettra au Comité Technique d'avoir une analyse profonde et pertinente pour des correctifs et éventuels amendements à proposer pour la survie du Gorille.*

## BIBLIOGRAPHIE :

Tutin et al. 2005 ; Plan d'Action Régional pour la conservation des Chimpanzés et des Gorille de plaine de l'Ouest.

*MALONGA, R. ; MAISELS, F. ; KIMINOU, F. ; MOUKALA, G. ; ALLAM, A. et NDZAI, C. (WCS-Congo) Mai 2009*

RAPPORT D'INVENTAIRE DES GRANDS SINGES ET D'ELEPHANTS DANS LE PARC NATIONAL D'ODZALA-KOUKOUA.

Kiminou Franck, A. O. ; Moukala, G. ; Malonga, R. et Nganga, I. 2007

ETUDE DE LA DISTRIBUTION DES GRANDS MAMMIFERES ET DES ACTIVITES HUMAINES DANS L'UFA NGOMBE (NORD-CONGO).

Malonga, R. ; Nganga, I. ; Kiminou Franck, A. O. & Moukala, G. 2007

RECENSEMENT ET DISTRIBUTION DES GRANDS MAMMIFERES ET ACTIVITES HUMAINES DANS LA FORÊT DE NTOKOU.

Malonga, R. ; Moukala, G. ; Kiminou, Franck A. O. ; et Nganga, I. 2007

RECENSEMENT ET DISTRIBUTION DES GRANDS MAMMIFERES ET ACTIVITES HUMAINES DANS L'UFA PIKOUNDA (NORD-CONGO).

Malonga, R. 2008.

FINAL REPORT ON ELEPHANT AND GREAT APES SURVEY IN THE NGOMBE FMU AND NTOKOU-PIKOUNDA FOREST REPUBLIC OF CONGO

Contribution to a status survey of Great Apes in the Ntokou Pikounda forest, Republic of Congo.

EKONDZO, D. et Al. 2010

Rapport du suivi Annuel de la Clairière de DZEBE dans le Sud - Ouest du Parc Nat. Odzala Kokoua.

Inkamba-Nkulu, C. ; Nganga, I. ; Diahouakou, R. ; Moussoki-Pemba, E. 2007

SONDAGE ECOLOGIQUE DES MAMMIFERES DANS QUELQUES AIRES PROTEGEES DANS LE DISTRICT DE NYANGA.

Inkamba-Nkulu, C. ; Tsoumou, R. ; Mabilia, N. et Maisels, F. 2008

Ecological Survey of mammals in the Batéké Plateau Elephant Project, Ogooué-Leketi National Park forest /Congo.

Inkamba-Nkulu, C. 2009

Sondage des grands mammifères dans les concessions de MPD dans la forêt Bambama-Komono-Zanaga.

Inkamba-Nkulu, C. 2010

Second Large mammal, bird, and human impact survey of the Zanaga-Bambama-Madzoumou Iron Ore Project area for MPD Congo S.A.

INKAMBA NKULU, C. et Al. 2010

Rapport du Sondage sur la Distribution des gorilles dans la zone transfrontalière des Plateaux Batéké.

Maisels, F. et al. 2011

**Review of progress on the Regional Action plan for the Conservation of Chimpanzees and Gorillas in Congo**

Fortuné C. Iyenguet, Guy-Aimé F. Malanda, Bola Madzoke, Félicien Ntalassani, Hugo J. Rainey, Catherine A. Schloeder et Michael J. Jacobs. 2005  
Recensement d'éléphants dans la Réserve Communautaire du Lac Télé, République du Congo.

John Poulsen, Connie Clark, et Richard Malonga 2005  
RECENSEMENT DES ELEPHANTS DANS LES CONCESSIONS FORESTIERES KABO, POKOLA, LOUNDOUGOU, TOUKOULAKA, PIKOUNDA REPUBLIQUE DU CONGO.

*REED, T. ; K. Cameron et A. Ondzié et Al. 2010  
Résumé du Rapport de Recherche Global health programme WCS Congo.*

BREVIA Publication: Ebola Outbreak Killed 5000 Gorillas par  
Magdalena Bermejo, José Domingo, Rodríguez-Teijeiro, Germán Illera, Alex Barroso, Carles Vilà, Peter D. Walsh. **8 DECEMBER 2006 VOL 314 SCIENCE** [www.sciencemag.org](http://www.sciencemag.org)

Bonassidi, G. Rapport Annuel 2008 à l'issu des Résultats de sondage au Parc National Conckouati-Douli.